



Location appartement par une société

Par **pattoux**, le **20/06/2011** à **12:50**

Bonjour,

je suis gérant d'une société SII et j'envisage de louer un appartement que je mettrais à disposition de mes salariés lorsque ceux ci sont en déplacement.

je voudrais connaitre les avantages et inconvénients pour la société et aussi les côtés négatifs pour le salarié(actuellement le salarié en déplacement est remboursé sur la base de frais réels) qu'est ce qui serait le plus avantageux?

j'envisage également d'acheter un autre appartement pour que moi même puis je en disposer? pourriez vous aussi me donner les avantages fiscaux ou autres? je pense que je créerais une sci pour acheter cet appartement

merci

Par **michel**, le **21/06/2011** à **11:03**

Bonjour

Le fait de louer un appartement pour minimiser les frais de déplacements n'est pas répréhensible.

Mais, puisqu'il y a un mais, l'administration fiscale et l'URSSAF peuvent considérer ce fait, ainsi que les autres charges locatives (électricité, eau, impôts,...) comme un avantage et les

taxer à l'I.S. pour l'une et aux charges sociales pour l'autre.

Avant de prendre une décision, faites bien votre calcul.

La société que vous représentez peut également investir dans une S.C.I. pour acheter un appartement et vous le louez ou le mettre à votre disposition.

Cet état de fait est assimilable à un A.B.S.

Il serait préférable d'acheter, même en S.C.I., cet appartement à titre personnel et en facturer les frais par le biais de notes de frais.

Salutations

Michel

Par **pattoux**, le **21/06/2011** à **12:22**

merci beaucoup

cordialement

Par **BAHLOUL**, le **25/03/2015** à **23:03**

BONJOUR Marque de politesse

je voudrais louer ma demeure à une société.merci